

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre f.f. d'Oupeye, Monsieur Serge Fillot en date du 03/02/2023 ;

L'autorisation	N° EC114
Est délivrée à	ASBL Locaux Scouts et Guides de Hermalle-sous-Argenteau
Domicilié	Rue Jean Verkruyst, 5b – 4681 Hermalle-sous-Argenteau
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	<b>Casa « Gazelle »</b> située à Rue Jean Verkruyst, 5b – 4681 Hermalle-sous-Argenteau
Capacité	45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 07/12/2027.**

Le 21/02/2023

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts  
Camps

**Amélie Collard**